

CYNO CLUB CORREZIEN

OBEISSANCE* *PISTAGE* *RCI* *RING

Siège Social : MAIRIE de FAVARS – le Bourg – 19330 FAVARS

Terrain d'entraînement : Stade de la Trémouille – 19330 FAVARS

N° ID.SCC : 2807 – N° HA.CUN : HA 2807

Président : Thierry ROUSSELIE

Les SEIGNOLLES

19330 CHAMEYRAT

Tél. : 05 55 26 18 39 – 06 82 71 39 78

cynoclubcorrezien.fr

Favars, le 10 SEPTEMBRE 2018

Le Cyno Club Corrèzien a le plaisir de vous inviter à son concours

OBEISSANCE qui aura lieu :

Le Samedi 3 novembre 2018

au Stade de la Trémouille à FAVARS : 45°16'0.73"N / 1°41'38.65"E

Le concours sera jugé par Monsieur Laurent BERNARD,

La clôture des engagements est fixée au samedi 27 OCTOBRE 2018.

Nous vous demandons de bien vouloir faire parvenir :

- Pour chaque chien une feuille d'engagement dûment remplie et signée, sur laquelle sera apposée une étiquette de licence, accompagnée de 2 autres étiquettes;
- Un chèque de 16€ à l'ordre du Cyno Club Corrèzien en règlement du forfait d'engagement au concours ;
- Un chèque de 16€ pour le CSAU
- CSAU+Brevet pour le même chien un chèque de 30€.

Les dossiers doivent être retournés au Président :

Monsieur ROUSSELIE Thierry

Les SEIGNOLLES

19330 CHAMEYRAT

Pour une meilleure organisation, **seuls les repas réservés seront assurés.**

Dans l'attente d'avoir le plaisir de vous recevoir, nous vous prions de croire en l'assurance de nos salutations cynophiles.

Le président,
ROUSSELIE Thierry.



CYNO CLUB CORREZIEN

OBEISSANCE* *PISTAGE* *RCI* *RING

Siège Social : MAIRIE de FAVARS – le Bourg – 19330 FAVARS
 Terrain d'entraînement : Stade de la Trémouille – 19330 FAVARS
 N° ID.SCC : 2807 – N° HA.CUN : HA 2807

CONCOURS OBEISSANCE

Samedi 3 novembre 2018

A retourner au plus tard le samedi 27 OCTOBRE 2018

Avec votre règlement à l'ordre du C.C.CORREZIEN


JUGE : Monsieur Laurent BERNARD

**Coller ici l'étiquette
d'identification du chien**

**Joindre 2 étiquettes sur
leurs supports**
(N°C.T.si pas inscrit sur étiquette)

Conducteur, Nom et prénom :

Adresse :

E mail : 

Club représenté : Régionale :

ÉPREUVE OBEISSANCE (entourer la catégorie choisie)

CSAU

Brevet

Classe I

Classe II

Classe III

Je certifie avoir pris connaissance des directives de la C.U.N. concernant la non présentation d'un concurrent au concours, à savoir que le juge pourra déclarer, « forfait » sur son rapport, et de ce fait encourir aux sanctions prévues.

Tout concurrent est civilement responsable des accidents corporels et matériels occasionnés par son chien

Le carnet de vaccination à jour de la VACCINATION ANTIRABIQUE, le carnet de travail la carte CSAU et la licence seront demandés lors du tirage au sort.

RESERVATION DES REPAS (pas de réservation le jour du concours) :

	Samedi MIDI 13 €uros
Nbre de personnes	
TOTAL	

ENGAGEMENT

- Obéissance : Brevet, Classe I , II et III : 16 €uros
- CSAU : 16 €uros (Joindre la photocopie du Certificat et la carte d'identification pour les chiens LOF, pour les chiens Non LOF carte d'identification)
- CSAU+Brevet pour le même chien 30€

REGLEMENT PAR CHEQUE à l'ordre du CYNO CLUB CORREZIEN. Clôture des engagements le 27 OCTOBRE 2018

Envoi des engagements au Président : Thierry ROUSSELIE – Les SEIGNOLLES, 19330 CHAMEYRAT

Fait àle

Signature du concurrent

Signature du Président du club obligatoire